

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 24183</p>
---	--	---

SEANCE du : 18 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 novembre 2024.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Philippe BARON	Sandrine DELUGEAU	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU, à compter de 18h50	Rodolph THIBAUDEAU
Anita BRIFFE, Jusqu'à 19h35	Marie-Laure FOUILLET- MERLEAU jusqu'à 19h30	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Pierre BUREAU	Pascale FERCHAUD	Pierre MORIN	
Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	
Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Jean-François MOREAU, pouvoir à Emmanuelle MENARD	Bérandère BAZANTAY, pouvoir à Yannick CHARRIER	Thierry BAUDOUIN, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Hélène BROUSSEAU, pouvoir à Jean-François MORIN	Florence BAZZOLI, pouvoir à Pierre MORIN	Pascal GABILY
Jamel CHENIOUR	Philippe ROBIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h30
Nathalie MOREAU, jusqu'à 18h50	Anita BRIFFE, à partir de 19h35	

Secrétaire de séance : Véronique VILLEMONTAIX, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Désignation d'un représentant à l'ADMR 79 dans le cadre de la construction de l'EHPAD du Quartier des 4 Saisons

Madame le Maire présente le dossier.

Le Quartier des 4 saisons prévoit la construction d'un EHPAD. L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) 79 a la charge de sa construction et de sa mise en œuvre.

Dans le cadre du suivi du projet, il convient de désigner un représentant de la Ville de Bressuire.

Elue titulaire proposée : Pascale FERCHAUD
Elue suppléante proposée : Bérandère BAZANTAY

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE DESIGNER** les 2 élues proposées ci-dessus pour représenter la Ville de Bressuire auprès de l'ADMR dans le cadre de la construction d'un EHPAD au sein du Quartier des 4 saisons
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document en lien avec cette délibération

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Véronique VILLEMONTAIX



Le Maire,
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20241121-DG_DEL_2024_183-DE
Date de télétransmission : 21/11/2024
Date de réception préfecture : 21/11/2024

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : 21 NOV. 2024